

<http://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1082>



- Modalités de l'évaluation du chef-d'oeuvre prévue à l'examen du baccalauréat professionnel

NOUVEAU

- T.V.P. - CHEF D'OEUVRE -
Date de mise en ligne : jeudi 29 octobre 2020

Copyright © S.T.I. Sciences IndustriellesVoie Professionnelle - Tous droits

réservés

B.O.E.N. N° 41 du 29 Octobre 2020

Arrêté du 20 / 10 / 2020